

Département de l'EURE  
Arrt des ANDELYS  
COMMUNE DE  
NEAUFLES-ST-MARTIN  
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## ARRETE DU MAIRE N°78

CIRCULATION RÉGLEMENTÉE  
Chemin des Vignes

Le Maire de NEAUFLES SAINT MARTIN,

Vu le Code de la route et les textes subséquents ;

Vu les articles L.131-3 et L.131-4 du Code des Communes ;

Considérant qu'il importe dans l'intérêt de la sécurité publique de prendre des mesures nécessaires pour éviter les accidents pendant les travaux d'élagage des arbres de Monsieur Denis OURY sis au 2 Chemin des Vignes 27830 Neaufles-Saint-Martin, le samedi 12 novembre 2022 de 9h00 à 17h00 ;

### ARRETONS

Article 1er : Sur la voie publique, Monsieur Denis OURY est autorisé à couper la circulation Chemin des Vignes ainsi qu'au niveau de la D10 et le 8 Chemin des Vignes 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN le samedi 12 novembre 2022 entre 9h00 à 17h00.

Article 2 : Monsieur OURY a l'obligation de mettre en place une signalisation adaptée, veiller à la sécurité du chantier et de réparer immédiatement tous les dommages qu'elle aura pu causer à la voie publique et à ses dépendances.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation sera adressée :

- Monsieur Denis OURY, 2 Chemin des Vignes, 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN
- Gendarmerie de GISORS, rue de la Libération, 27140 GISORS

Fait à Neaufles Saint Martin, le 11 octobre 2022

Le Maire,  
Jean-Pierre FONDRILLE



A blue circular official stamp of the Municipality of Neaufles-Saint-Martin (Eure) is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'Mairie NEAUFLES ST MARTIN' and '(Eure)' around a central emblem.